

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
**Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

**Objet : FINANCES**

**Budget annexe Massif de Céüze. Subvention du Budget Général.**

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

**Secrétaire de séance** : Madame Revoux Josette

**Etaient présents** : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

**Excusés** : M. Thomas Michel

**Pouvoirs** : M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre  
 Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont  
 Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Président, Jean-Marie Bernard rappelle aux délégués que pour équilibrer le budget Massif de Céüze, une subvention d'équilibre d'un montant de 152 000 € est nécessaire pour le budget annexe Massif de Céüze.

Cette somme sera prélevée sur le Budget Général au compte 67441.

Après avoir apporté les précisions attendues, le Président soumet au vote cette proposition de versement de subvention exceptionnelle.

Le conseil communautaire après en avoir débattu, approuve à la majorité le versement de la subvention de 152 000 € du budget général au budget annexe « Massif de Céüze ».

votants : 30 dont 3 pouvoirs	pour : 22	abstention : 0	contre : 8
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
 Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De18\_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016

Publication : 21/03/2016

Pour le Président  
 par délégation

